

Province de Québec.
Municipalité de Barraute.
Comté d'Abitibi.

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à l'Hôtel de Ville de Barraute, jeudi dix-septième jour du mois de décembre deux mille vingt, à dix-neuf heures. Ladite session spéciale est tenue pour adopter le Budget de l'année 2021.

Sont présents les conseillers municipaux : MM Marc Hardy et Claude Morin et Mmes Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, Maire. Le directeur général, M. Alain Therrien est aussi présent.

Cette assemblée est tenue conformément aux dispositions du Code municipal, pour procéder à l'adoption des Prévisions budgétaires pour l'année deux mille vingt et un.

Avis public invitant les contribuables à assister à la présente assemblée a été affiché le quatre décembre deux mille vingt.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance extraordinaire ouverte.

2020-1217-243

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des Prévisions budgétaires 2021
- 4) Adoption du projet de règlement # 170 (Détermine le taux de taxation 2021)
- 5) Adoption du Plan triennal d'immobilisation
- 6) Période de questions
- 7) Levée de l'assemblée

2020-1217-244

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

Attendu que la Municipalité de Barraute prévoit faire face aux dépenses suivantes au cours de l'année deux mille vingt-et-un :

1. Administration générale	
Législation.....	51 372 \$
Gestion financière et administrative.....	366 769 \$
Contribution de l'employeur.....	54 111 \$
Greffe	12 500 \$
Évaluation	61 763 \$
Quotes-parts MRC Abitibi	49 207 \$
.....	595 722 \$
2. Sécurité publique	
Service Sûreté du Québec	112 939 \$
Protection contre les incendies.....	94 208 \$
Contrôle des chiens	5 280 \$
.....	212 427 \$

3. Transport routier	
Voirie municipale rurale	149 829 \$
Voirie municipale urbaine.....	272 739 \$
Enlèvement de la neige rurale.....	86 286 \$
Enlèvement de la neige urbaine	111 766 \$
Éclairage de rues rurales	5 550 \$
Éclairage de rues urbaines.....	9 400 \$
Signalisation rurale	1 250 \$
Signalisation urbaine.....	6 200 \$
Brigadier scolaire	13 937 \$
.....	656 957 \$
4. Hygiène du milieu	
Opération Aqueduc municipal	108 600 \$
Assainissement des eaux (opération)	114 914 \$
Réseaux d'égouts urbains	75 972 \$
Transport, récupération, destructions ordures, traitement récupération	342 032 \$
.....	641 518 \$
5. Urbanisme et mise en valeur	
Promotion et développement industriel	43 054 \$
Office municipal d'habitation.....	3 500 \$
.....	46 554 \$
6. Loisirs et culture	
Centre communautaire	305 880 \$
Parcs et terrains de jeux, camp d'été, gymnase	105 612 \$
Autres activités.....	38 250 \$
Bibliothèque municipale	65 931 \$
.....	515 673 \$
7. Autres dépenses	
Frais de financement	126 311 \$
Remboursement de capital	468 255 \$
Divers	22 704 \$
.....	617 270 \$
8. Affectation	
Immobilisation	25 657 \$
.....	25 657 \$
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	
.....	3 311 778 \$

Attendu que pour solder lesdites dépenses, la Municipalité de Barraute prévoit les revenus divers suivants :

REVENUS SPÉCIFIQUES

Services à d'autres municipalités (Incendie)	35 005 \$
Aréna, centre communautaire, gymnase, camp d'été	102 450 \$
Autres services rendus, bibliothèque, etc	24 675 \$
Autres revenus de source locale.....	345 184 \$
Taxe de vidanges.....	324 329 \$
Taxe spéciale égouts	68 061 \$
Taxe d'eau - opération réseau aqueduc.....	90 595 \$
Taxe dette prolongement égouts - trois sorties.....	38 807 \$
Taxe dette assainissement des eaux	49 668 \$
Taxe dette prolongement aqueduc avenue Boiseries	14 401 \$

Taxe assainissement - Opération du réseau eaux usées	68 891 \$
Taxe / entente partenariat Ville d'Amos, aéroport Magny	27 284 \$
Subvention passage à niveau.....	5 950 \$
Subvention transfert voirie locale	174 031 \$
Péréquation.....	204 152 \$
Compensation terres publiques	53 789 \$
Taxe dette traitement surface pavage.....	15 768 \$
Contribution M.A.M. / Rénovation aréna	38 396 \$
Surtaxe immeubles non résidentiels (commercial)	37 006 \$

TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES

.....**1 718 742 \$**

Attendu qu'en faisant le calcul des revenus provisoires basés sur le taux global de taxation, les immeubles du réseau de l'éducation, rapporteraient la somme de 57 282 \$;

Attendu que l'écart à combler entre les dépenses prévues et les revenus prévus est de 1 461 818 \$;

Attendu que l'assiette fiscale de base imposable s'élève à 147 479 600 \$;

En conséquence, il est unanimement résolu de prélever et imposer une taxe foncière générale de 99 virgule 12 sous du cent dollars d'évaluation (0,9912 / 100,00 \$) sur tout ce qui est inséré à l'intérieur de l'assiette équivalente d'évaluation imposable.

Ce taux regroupe : la taxe foncière de 0,9840 / 100 \$ et la taxe foncière générale de 0.0072 / 100 \$ pour service dette assainissement des eaux usées.

SOMMAIRE DES REVENUS

Revenus spécifiques.....	1 718 742 \$
Déduire les revenus Immeubles non-résidentiels (commercial)	37 006 \$
Ajouter les revenus basés sur le taux global de taxation.....	57 282 \$
Ajouter revenus basés taux composés des taxes générale évaluation	1 451 233 \$
Ajouter revenus basés taux composés pour INR (commercial)	47 515 \$
.....	3 311 778 \$

SOMMAIRE DES COMPENSATIONS

Réseau de l'éducation	57 282 \$
Péréquation.....	204 152 \$
Transfert voirie locale	174 031 \$
Compensation entretien été Route 397	16 395 \$
Subvention passage à niveau.....	5 950 \$
Compensation terres publiques	53 789 \$
Compensation RecycQuébec	61 250 \$
Compensation MDDEP / Matières résiduelles	16 000 \$
Compensation MAM / Rénovation aréna	38 396 \$
Compensation MAM / Programme FEPTEU - Volet 1	5 494 \$
Compensation MAM / Programme FEPTEU - Volet 2	31 402 \$
.....	664 141 \$

SOMMAIRE DES REVENUS DE TAXES

Taxe foncière.....	1 451 233 \$
Taxe foncière sur immeuble non résidentiel (commercial).....	37 006 \$
Taxe de vidanges.....	324 329 \$
Taxe spéciale égout (urbain)	68 061 \$
Taxe spéciale / entente partenariat durable Ville d'Amos	27 284 \$
Taxe eau potable (opération aqueduc municipal)	90 595 \$
Taxe assainissement des eaux (opération réseau)	68 891 \$
Taxe dette FEPTEU - Prolongement service égouts trois sorties	38 807 \$

Taxe dette Assainissement des eaux usées.....	49 968 \$
Taxe dette traitement surface pavage	15 768 \$
Taxe dette prolongement aqueduc avenue des Boiseries	14 401 \$
.....	2 186 343 \$

ADOPTION DU BUDGET 2021

Lecture faite, il est résolu à l’unanimité que les prévisions budgétaires pour l’année deux mille vingt et un, soient et sont par la présente adoptées.

2019-1218-245

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 170

Lecture faite, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 170 « Règlement # 170 – Déterminant le taux de taxation 2021 ».

2019-1218-246

ADOPTION PLAN TRIENNAL D’IMMOBILISATION

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le Plan triennal d’Immobilisation (PTI) déposé pour les années 2021 à 2023. Ledit Plan est joint à la présente et conservé aux archives municipales.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n’est posée durant la période réservée à cet effet.

2019-1218-247

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

M. Yvan Roy, Maire.

M. Alain Therrien, Dir. général | Sec. trésorier

SOMMAIRE DES FICHES DE PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (version finale approuvée conseil extra 17 décembre 2020)

Période 2021-2023

CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTIONS DE SERVICES

FICHE	DESCRIPTION	MONTAGE FINANCIER								2021	2022	2023	TOTAL
		PROGRAMMES D'AIDE	EXCEDENT CUMULE RESERVE	EXCEDENT CUMULE LIBRE	FONDS DE PARC	FONDS DE ROULEMENT	EMPRUNT GLOBAL	EMPRUNT SECTEUR	BUDGET FONCTIONNEMENT				
# 201618-02	RESERVOIR 10 000 GALLONS (SER INCENDIE)RG6-7	30000							30000	0	30000	0	30000
# 201618-09	COMPACTEUR DIESEL PLUS GROS								6000	0	6000	0	6000
# 201618-21	ARENA PLANCHER SALLE ET TOILETTES								10000	0	10000	0	10000
# 201618-23	NOUVEAU DEVELOPPEMENT PHASE 2 (ARRIERE 2EME RUE)								75000	25000	25000	25000	75000
# 201618-29	NETTOYAGE DES BOUES							200000		200000	0	0	200000
# 201618-30	CHANGEMENT ECLAIRAGE PUBLICS (SODIUM VERS DEL)								15000	5000	5000	5000	15000
# 201820-03	PLATEFORME DE COMPOSTAGE	75000					0	100000	90000	0	265000	0	265000
# 201921-03	SALLE ARCHIVE ET DE PLANS					5000				5000	0	0	5000
# 201921-04	ETUDE SUR LA GESTION OPTIMALE DE L'AUGMENTATION DES EAUX PLUVIALES	39500								39500	0	0	39500
# 201921-08	RÉFECTION RUE PRINCIPALE SUD	60000					400000			60000	400000		460000
# 202123-01	SSI - BUNKER POUR POMPIER - QTE 6 POUR 2027					36000				12000	6000	6000	24000
# 202123-02	ACHAT CAMION POUBELLE - 2 COMPARTIMENTS						340000			340000			
	TOTAL	204500	0	0	0	41000	740000	300000	226000	686500	747000	36000	1129500